

SEMINARS

CERN SEMINAR

Tuesday, November 25
16.30 h
Auditorium

"Peaks in forbidden reactions"
C. Michael / CERN

PHYSICS III SEMINARS

Monday, November 24
11.00 h
Theory Conference Room

"Deuteron-deuteron elastic scattering (0.6 to 8.0 GeV/c).
A problem for Glauber theory ?".
A.T. Goshaw / CERN

Monday, December 1st
11.00 h
Theory Conference Room

"Neutron and Proton distributions in Nuclei
J. Nemeth / Orsay and Budapest

CERN COLLOQUIUM

Thursday, November 27
16.30 h
Auditorium

"Duality and Hadron Dynamics"
H. Harari / The Weizmann Institute - Rehovoth

COMPUTER SEMINAR

Tuesday, November 25
14.30 h
Auditorium

"Experimental design of large computer systems"
C. Purcell, Control Data Corporation

Abstract : The speaker will describe an experimental computer system currently under development in an advanced laboratory of Control Data Corporation. This machine, commonly known as 'STAR', embodies many times the potential of the CDC 6600. The speaker will discuss the design concepts and some possible applications of this type of computer system.

Lecture Series Cours

CURRENT INFORMATION ABOUT LECTURE SERIES
ARRANGED BY THE TRAINING AND EDUCATION
SERVICE IS GIVEN IN THE ATTACHED CALENDAR

L'INFORMATION COURANTE SUR LES COURS OR-
GANISES PAR LE SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
EST DONNEE DANS LE CALENDRIER 'CI-JOINT

NOTES DE COURS

"Introduction à l'analyse numérique" - F. Louis

Les fascicules 1, 2 et 3 peuvent être obtenus auprès du Secrétariat
du Service de l'Enseignement (Bureau 2-052, Labo. 4).

Avis Notices

VISITE AU CERN du
Laboratoire d'Electronique
de la Compagnie Générale
d'Electricité

A l'occasion du séminaire (Technique de la nanoseconde) qui aura
lieu à l'Ecole de Physique (32 Blvd. d'Yvoy), le jeudi 27 novembre
à 14h, M. Lebail, chef du Laboratoire d'Electronique de la Compa-
gnie Générale d'Electricité, et quelques uns de ses collaborateurs
visiteront le CERN.

Les personnes intéressées à les rencontrer sont cordialement
invitées à une réunion informelle qui aura lieu le vendredi 28
novembre, à 14h.30, dans les Salles C+D, Bât. Admin. - (près
de la Salle du Conseil).

CAISSE D'ASSURANCES

(Caisse de Pensions
et Caisse d'Epargne)

ELECTIONS des représentants
du personnel et des suppléants
au Comité de Gestion de la
Caisse d'Assurances.

Règlement relatif à l'élection
des membres du Comité de
Gestion de la Caisse d'Assu-
rances du CERN

Conformément au règlement de la Caisse d'Assurances, il appartient à l'Administration de la Caisse d'organiser les élections des représentants du personnel et des suppléants au Comité de Gestion de la Caisse.

Nous vous rappelons la composition du Comité de Gestion :

- 4 membres ès qualités : Directeur du Département de
l'Administration
(Président du Comité)
Le Chef de la Division des Finances
(Administrateur de la Caisse)
Le Chef de la Division du Personnel
Le membre désigné par le Directeur
Général
- 4 membres titulaires élus par le personnel : MM. T. Ball,
P. Mollet, F. Iselin, G. Amato *
- 4 suppléants élus par le personnel : MM. Haeubi, F. Bonaudi *,
J. Geibel, J.C. Carreau

*Ce membre est sortant à fin 1969

Vous trouverez, ci-dessous, le règlement des élections approuvé par le Comité des Finances et accepté par l'Association du Personnel.

Ce règlement a été élaboré en vue de renouveler régulièrement les membres élus par les membres de la Caisse, tout en assurant la continuité des travaux du Comité de Gestion.

Il y a donc lieu de procéder pour 1970 à l'élection d'un membre et d'un suppléant.

(A) Les quatre titulaires et leurs quatre suppléants représentant les membres de la Caisse au Comité de Gestion sont élus au vote secret par le personnel. Les élections sont organisées par l'Administration de la Caisse. Sont titulaires les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix; sont suppléants les candidats qui recueillent le plus grand nombre de suffrages après les titulaires.

(B) Sous réserve des dispositions des paragraphes (C) et (F) ci-dessous, le mandat des titulaires et de leurs suppléants est de quatre ans. Il sont rééligibles.

(C) Les élections ont lieu chaque année et les élus entrent en fonction le 1er janvier qui suit l'élection. Sous réserve des dispositions du paragraphe (F) ci-dessous, sont membres sortants les titulaires et les suppléants qui ont siégé pendant quatre ans.

(D) Il est procédé à des élections pour remplacer simultanément les titulaires et suppléants sortants ou démissionnaires au cours de l'année. Jusqu'aux élections, les suppléants remplacent les titulaires partis. Ils les remplacent également lorsqu'ils sont empêchés d'assister à une réunion. Au sens du présent paragraphe, les suppléants remplacent les titulaires par ordre d'ancienneté au Comité ou, à égalité, d'après le nombre de voix qu'ils ont recueillies aux élections.

(E) Sous réserve des dispositions du paragraphe (F), un des titulaires et un des suppléants qui ont siégé pendant quatre ans au moins sont sortants par ordre d'ancienneté au Comité, ou à égalité, sont sortants le membre et le suppléant qui ont recueilli le moins de voix lors de leur élection.

(F) Si plus d'un titulaire ou plus d'un suppléant est sortant ou démissionnaire la même année, les autres membres dont le mandat est venu à expiration conformément aux dispositions des paragraphes (B) et (C) continuent néanmoins à siéger au Comité, en vue d'assurer une continuité dans la composition du Comité.

(G) Si un suppléant dont le mandat n'a pas expiré se présente aux élections et n'est pas élu titulaire, il n'en conserve pas moins ses fonctions de suppléant pour la durée prévue.

Procédure des élections

1/ L'Administration de la Caisse organise les élections et choisit les scrutateurs au sein du Comité de Gestion.

2/ Les quatre titulaires et les quatre suppléants sont nommés au vote secret par les membres de la Caisse.

- 3/ Ont droit de vote tous les membres de la Caisse d'Assurances.
- 4/ Sont éligibles tous les membres de la Caisse d'Assurances
- 5/ La durée du mandat des titulaires et des suppléants est de quatre ans. Ils sont rééligibles.
- 6/ Les candidatures, appuyées par neuf membres de la Caisse au moins, doivent être présentées dans les huit jours ouvrables qui suivent l'annonce des élections.
- 7/ Les candidatures doivent être remises à l'Administration de la Caisse. Le candidat y joint une déclaration par laquelle il affirme connaître les responsabilités que comportent les travaux du Comité de Gestion et s'engage à y prendre une part active.
- 8/ Au plus tard dix jours ouvrables après la clôture du dépôt des candidatures, chaque électeur doit faire parvenir son bulletin de vote sous double enveloppe à l'Administration de la Caisse. Sur l'enveloppe extérieure collée, il indique son nom et appose sa signature. L'enveloppe intérieure ne doit contenir que le bulletin de vote et ne comporter aucune indication permettant d'identifier l'électeur.
- 9/ Les électeurs doivent marquer d'une croix le nom des candidats pour lesquels ils votent. Chaque bulletin comporte un nombre de croix au plus égal au nombre de vacances à pourvoir, sous peine d'être considéré comme nul.
- 10/ Le dépouillement du scrutin est public.
- 11/ Les candidats qui obtiennent le nombre de voix le plus élevé sont proclamés membres titulaires, les suivants sont proclamés suppléants. Lorsque plusieurs candidats recueillent un nombre égal de voix, il est procédé à un tirage au sort.
- 12/ Les contestations éventuelles doivent être présentées par écrit à l'Administration de la Caisse dans un délai de six jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.
- 13/ Les membres élus entrent en fonctions le 1er janvier qui suit la date de leur élection. Si cette élection a lieu au début de l'année, ils entrent immédiatement en fonctions.

En dernière page vous trouverez la formule de proposition de candidature.

See last page for the proposal form for the nomination of candidates.

S. A. F. I.

Un avis concernant les heures d'ouverture du S.A.F.I. et le renouvellement des cartes de membres peut être retiré à la réception du P.I.O. et à l'entrée du restaurant Co-op.

AUTOMATIC PHOTO
MACHINE

You may be interested to know that an automatic photo machine has been installed at the bottom of the stairs to the right of the coffee counter (Cafeteria, Main Building). For Fr. 1.- a strip of four photos is yours, for identity documents, certificates, etc... or just for fun !

A VENDRE AU PERSONNEL

- 2 bureaux métalliques dactylo : Mise à prix par bureau : 70.-FS
- 1 table à dessin et un appareil à dessiner (à réparer) : Mise à prix : 400.- FS.

Offre écrite à envoyer à F. Spyse avant le 28.11.69, sous enveloppe marquée Enchères. Possibilité de surenchères le 2.12.69, à 16h.00, bâtiment I23.

Service d'Approvisionnement/ Section des Magasins

OBJETS TROUVES

- Trouvé dans une cabine téléphonique de Vernier 1 porte-monnaie de dame à l'intérieur duquel se trouvait une certaine somme d'argent ainsi qu'un carnet de coupons de la Cafétéria du CERN. A retirer à l'Office Postal de Vernier.

- Trouvé dans le hall de la poste du CERN, 1 parapluie homme, manche en cuir. A retirer auprès des PTT.

Service de Sécurité

REVALIDATION DES CARTES
DE LEGITIMATION ET
ATTESTATIONS

Les fonctionnaires et les membres de leur famille qui ont une carte de légitimation dont l'échéance est prévue pour le 31 décembre 1969 doivent les envoyer au Bureau des Dossiers du Personnel, Division du Personnel, pour prolonger leur validité. Pour les cartes déjà prolongées antérieurement, la date d'échéance figure au dos de la carte. Les "attestations CERN" ont des différentes dates d'échéance. C'est un peu avant cette date qu'elles doivent être envoyées pour prolongation, si nécessaire.

COMITE DE SECURITE

Un comité de Sécurité a été créé; il est présidé par M.M.Lažanski et son mandat est le suivant :

"Examiner régulièrement, pour adresser, par l'entremise du Directeur de l'Administration, des recommandations au Directeur général concernant

- a) les principes, pratiques et normes de l'Organisation en matière de sécurité;
- b) les règles à suivre en cas d'incidents graves au Laboratoire;
- c) les rapports relatifs aux incendies, explosions et autres incidents graves survenant au Laboratoire".

Le Comité se compose des membres suivants :

Physique I	G. Muratori (en plus de M. Lažanski)
Physique II	T. Ball
PS	M. Georgijevic
Physique appliquée	J. Sharp
Construction des ISR	G. Schaffer
Administration	H. Laporte

Le Secrétaire du Comité est M. A.H. Pietersen, Chef du Groupe Sécurité du Travail.

G.H. Hampton, Directeur,
Département de l'Administration

CHANGE OF ADDRESS

If you have changed your address since 1st September 1968, or if the information that you have submitted concerning the persons who should be notified in case of serious accident is no longer up-to-date, please complete the form below and return it to the Personnel Records Office, Personnel Division.

Date : Name : Div.:

Present address :

.....

..... Tel.:

Name, address and relationship of persons to be notified in case of serious accident:

1)

.....

..... Tel.:

2)

.....

..... Tel.:

OSAKA 70
Auditorium



On Wednesday, November 26th, at 12.45, Wagons-Lits//Cook invites you to attend a presentation of programs for group travel to the Far-East and Japan at the occasion of the Universal Exposition in Osaka. Featuring SAS tours with departure by their Polar service and returns with the Trans-Asian-Express. The film "CONTACT" is presented by SAS, and the film "EXPO 70" by the Japan National Tourist Office. Wine will be served by courtesy of SAS.

CANTI DELLA MONTAGNA

L'éclatant succès remporté par le "Coro alpino Marmolada" de Venise lors de son dernier passage à Genève a incité les organisateurs à les inviter une nouvelle fois... Cette chorale, dirigée par Maître Lucio Finco et interprétant des mélodies composées par Bepi de Marzi et Carlo Geminiani, constitue l'un des meilleurs groupes vocaux amateurs transalpins. Le répertoire se composera, entre autre, de nouveaux chants comme Joska la Rossa, la Teresina, l'Ultima Notte et la Brasolada.



**Vendredi 21
Novembre à 20h 30
Grand Auditorium
CERN-Meyrin.**

Places: Frs 5.

Location: CERN-ASSOCIATION DU PERSONNEL

41.98.11
Int.2819

Direction: Lucio Finco

DISQUES - LONG PLAY - AVEC CHANTS INTERPRETES DANS LES
DEUX CONCERTS SERONT EN VENTE A L'ENTREE, AU PRIX DE
15.- F.

RENCONTRE DE FOOTBALL



Samedi matin, 15 novembre, sur le terrain de St.Genis, entre les deux douanes, se déroulait un match bien sympathique :

"Les Espoirs Coop Internationaux" rencontraient l'équipe des "Pompiers" dont la réputation n'est plus à faire.

"Les Espoirs" menés de 1 à 0 remontèrent à 1 à 1 pour prendre le large et voir le score de 3 à 1 en leur faveur ! Malheureusement 90 minutes ... c'est long, et à la fin, les "Pompiers", plus athlétiques, réussirent à égaliser.

Bravo à tous les joueurs en présence, et merci à l'arbitre volontaire qui dirigea ce match à la satisfaction de tous.

Les E.C.I.

CERN BULLETIN

Information to

Deadline for insertions

Information au

Dernier délai d'insertions

PUBLIC INFORMATION
OFFICE

Tel. 4052

Wednesday 12.00 ◀

SERVICE D'INFORMATION
DU PUBLIC

Tél. 4052

Mercredi 12.00 ◀

STAFF ASSOCIATION
SECRETARIAT

Tel. 4224

Tuesday 12.00 ◀

SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
DU PERSONNEL

Tél. 4224

Mardi 12.00 ◀

Concerts Publics



JEUDI 27 NOVEMBRE 1969

A 20h.30 DANS L'AMPHITHEATRE

ENSEMBLE BAROQUE DE LAUSANNE

Christiane Jaccottet	clavecin
Eric Tappy	ténor
Hugues Cuenod	ténor
Etienne Bettens	basse
Eugen Dombois	luth

Places numérotées : 6 francs

Musique vocale
et instrumentale des XVII^e et XVIII^e siècles

Location :

CERN (int. 2819), et billets le soir à l'entrée